



# Justice pour Birama Touré

**LE PR. DIONCOUNDA TRAORÉ INTENTE UN PROCÈS CONTRE LE SPHINX EN SON PROPRE INSU ET LUI RÉCLAME 30 MILLIONS DE FCFA**

## Un autre contre-feu allumé afin de contrecarrer la plainte contre X déposée à Paris pour torture et assassinat de notre collègue et confrère Birama Touré

Décidemment, notre directeur de publication, Adama Dramé, est devenu l'homme à abattre du régime d'Ibrahim Boubacar Kéïta. Après avoir échappé à une tentative de meurtre (Le chauffeur d'un camion-benne qui l'attendait à la sortie d'une rencontre à l'AcI 2000 avec un consœur du journal américain « Le New-York Times » a tenté de l'écraser en juillet dernier, peu avant l'élection présidentielle. Ndlr), il s'est réfugié en France. C'est étant là-bas que Karim Kéïta, le fils du président de la République et non moins président de la Commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale, informé d'une plainte contre X déposée en France pour enlèvement, séquestration, tortures puis assassinat de notre confrère et collègue Birama Touré, lui a intenté, ainsi qu'à Mamadou Sackho, le directeur du Groupe de presse RFM, un

procès en diffamation ; procès, le second intenté contre Dramé par lui et qu'il a aussi lamentablement perdu. Last but not least, après ce cuisant échec, Karim Kéïta va, cette fois-ci, pousser Mme Assetou Traoré dite Pitchou, la fille de Dioncounda Traoré, Dionkis pour les intimes, à déposer plainte en diffamation contre notre directeur de publication à l'insu de son père. Ce qui nous a été confirmé par un proche de ce dernier qui était étonné d'être traité par sa propre fille de : « Professeur d'Enseignement secondaire » comme on peut le constater dans la Citation directe. Cependant, certainement informé des réelles motivations de ladite plainte, qui consiste à allumer un autre contre-feu contre la plainte parisienne, il s'est rangé, comme d'habitude, derrière sa fille que Baba Maïga l'alter-ego de Karim Kéïta a plaquée et

que ce dernier veut imposer, coûte que coûte, comme maire de la commune IV de Bamako. En maintenant sa plainte, le Pr Dioncounda Traoré vient, encore une fois, à la rescousse de son « frère et ami », Ibrahim Boubacar Kéïta avec lequel il s'entend – dans le sens positif du terme – comme deux larrons en foire et dont le fils, Karim Kéïta, a été cité par plusieurs journaux de la place comme étant celui qui est à l'origine de l'enlèvement de notre collègue et confrère Birama Touré dont le décès dans les locaux de la Sécurité d'État a fait l'objet d'un rapport circonstancié détenu par le président de la République. Bref, cette citation directe, n'a pas d'autre objectif que discréditer votre journal préféré. Elle tournera en eau de boudin comme les deux autres plaintes de Karim Kéïta. Comment Dioncounda Traoré qui prétend : « *Qu'il y a lieu de préciser que sa volonté de*



*réclamer des sanctions pénales contre Adama Dramé, il n'a pas l'intention de porter atteinte au principe de la liberté d'expression consacré par la constitution ou de priver de leur droit de l'information ; il désire tout simplement mais fermement éviter qu'il soit porté atteinte à son honneur ou à celui de tout citoyen digne de ce nom ?* » (C'est nous qui soulignons, Ndlr) Vous l'aurez compris, ce citoyen digne de ce nom dont parle notre illustre « Robin des Bois » n'est autre que le soldat Karim Kéïta qu'il faut sauver coûte que coûte. S'il n'a pas d'autre intention pourquoi n'a-t-il pas envoyé un droit de réponse au Sphinx, comme lui autorise la loi sur la presse et les délits de presse ? Pourquoi se porte-t-il partie civile et surtout pourquoi, au lieu de réclamer le Franc symbolique, demande-t-il la somme astronomique de Trente millions ( 30 000 000 FCFA) à un journal qui vient d'avoir la ridicule somme de 280 000 FCFA pour l'aide publique à la presse et à qui on refuse de payer même ses abonnements depuis plus de deux ans pour l'asphyxier économiquement et l'obliger à courber l'échine comme tant d'autres organes de la place aujourd'hui à leur solde ? Pourquoi sollicite-t-il l'exécution provisoire de la décision à intervenir sur les intérêts civils malgré les voies de recours... ? Les motivations du Pr Dioncounda Traoré sont claires : faire condamner notre Dirpub mais surtout faire disparaître à jamais « Le Sphinx », leur objectif de conscience depuis plus de 18 ans. Si l'objectif est de faire ombrager au procès qui va

bientôt s'ouvrir à Paris, c'est raté. Personne ne pourra nous distraire en la matière. Justice sera rendue à Birama Touré ! Tout cela paraît loufoque mais il y a une « internationale du crime » qui veut abattre, vaille que vaille, le dirpub du « Sphinx », le journal qui a révélé l'affaire de l'avion présidentiel, le sulfureux marché d'achat d'équipements militaires donné à Sidi Mohamed Kagnassi, celui des avions cloués au sol, les scandaleux marchés effectués sous le couvert des 1 230 milliards de la loi de programmation militaire, la tentative de vente de la place du Cinquanteaire, le fameux marché d'équipements et de réfection des hôpitaux Gabriel Touré, du Point G et de Kati, le marché de la carte d'identité biométrique de la Cédéao, bref tous les marchés malodorants exécutés par le régime d'Ibrahim Boubacar Kéïta et à travers lesquels des centaines de milliards de nos francs ont été détournés par nos kleptocrates professionnels. A défaut de faire disparaître physiquement notre dirpub, ils veulent, vaille que vaille, faire disparaître le journal qui n'a jamais laissé tomber l'affaire Birama Touré ; qui a donné même les identités de ses meurtriers, avec le concours de certains confrères de la place comme de Paris que nous remercions ici. Nous avons gagné les sept (7) procès qu'on nous a intentés en 18 ans d'existence, nous gagnerons celui-là, en challa. Comme nous l'avons toujours dit : Le Temps, c'est l'autre nom de Dieu.

Chez Dur

Notre devise c'est la précision dans le nettoyage.